

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

20 20





**Maryline et Thierry
SIMONÉ HAUTIER**

Vice-présidente et Président
du Conseil de Surveillance



**Michel
PUYRAZAT**

Président du Directoire



**Martine
JOURDREN**

Présidente
du Comité d'Audit



**Valérie et René
FERNANDES MURATORE**

Vice-présidente et Président
du Conseil de Développement

2020 restera bien évidemment dans toutes les mémoires avec le contexte sanitaire que nous avons connu et qui est encore présent. Un contexte marqué par deux confinements engendrant un ralentissement général de l'activité économique. La place portuaire rochelaise n'y a pas échappé, limitant toutefois le recul global, le Port et l'ensemble des entreprises ayant su mettre en place les mesures nécessaires pour assurer la continuité d'activité. Nous avons collectivement confirmé l'état d'esprit qui nous anime, caractéristique de notre capacité d'adaptation et d'action. 2020, année de ses 130 ans, aura renforcé la nécessité pour le Port d'être présent aux côtés de son territoire, d'être en mesure de répondre à ses besoins en s'affirmant comme un port logistique, garantissant le bon fonctionnement de l'approvisionnement en marchandises à destination des entreprises et de la population.

2020 marque aussi le début d'une nouvelle période, avec l'approbation du nouveau projet stratégique du Port, en parfaite cohérence avec la stratégie nationale portuaire adoptée le 22 janvier 2021 lors du Comité Interministériel de la Mer. La place portuaire doit conforter son rôle de maillon essentiel de la performance logistique, comme en témoigne la relève des troupes américaines en Europe qui a transité par La Rochelle l'été dernier. Elle doit accompagner l'évolution économique du territoire, favoriser sa transition écologique et être motrice en matière d'innovation et de transition numérique.

Thierry HAUTIER et Michel PUYRAZAT

EN CHIFFRES



6^e

Grand Port
Maritime français



1^{er}

port français
importateur de
produits forestiers



2^e

port français
pour l'exportation
céréalière



8,9

millions
de tonnes
de marchandises
traitées en 2020

1 715



emplois

salariés directs et plus de

16 400

emplois

directs, indirects et induits

46°10'N - 01°14'W
**Port
Atlantique
La Rochelle**
La porte de l'Atlantique en eau profonde



Missions, raison d'être ET VALEURS



D'après le Code des transports et dans les limites de sa circonscription, le Port est chargé de l'ensemble des missions suivantes, dans le respect des règles de concurrence et de l'intégration des enjeux du développement durable :

1. La réalisation, l'exploitation et l'entretien des accès maritimes ;
2. La police, la sûreté et la sécurité, ainsi que les missions concourant au bon fonctionnement général du Port ;
3. La gestion et la valorisation du domaine dont il est propriétaire ou qui lui est affecté ;
4. La gestion et la préservation du domaine public naturel et des espaces naturels dont il est propriétaire ou qui lui sont affectés ;
5. La construction et l'entretien de l'infrastructure portuaire, notamment des bassins et terre-pleins, ainsi que des voies et terminaux de desserte terrestre, notamment ferroviaire ;
6. La promotion de l'offre de dessertes ferroviaires en coopération avec les opérateurs concernés ;
7. L'aménagement et la gestion des zones industrielles ou logistiques liées à l'activité portuaire ;
8. Les actions concourant à la promotion générale du Port.

Au-delà des missions que l'Etat lui assigne en tant que grand port maritime, Port Atlantique La Rochelle a précisé pour ses parties prenantes le sens et la vocation de ses activités en définissant sa propre raison d'être.



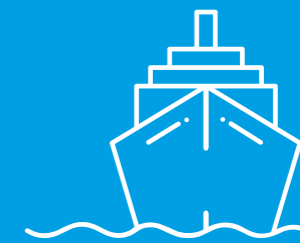
RAISON D'ÊTRE

Protégé et en eau profonde au centre de l'arc Atlantique français, le Grand Port Maritime de La Rochelle est un acteur majeur du développement économique du territoire, de la logistique des entreprises et de la transition écologique.

NOS VALEURS

EXEMPLARITÉ
SÉCURITÉ **FÉDÉRATEUR**
ÉCOUTE **HUMAIN** **ANCRAGE**
SERVICES **COMMUNAUTÉ**
EFFICACITÉ **COOPÉRATION**

OUVERT sur le monde...

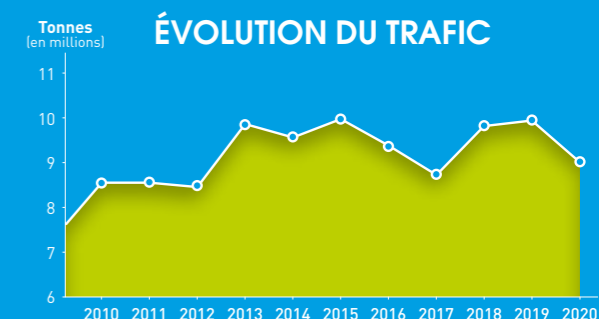
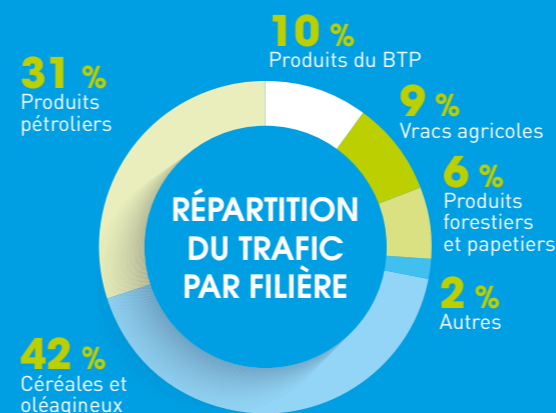


Sixième grand port maritime français, Port Atlantique La Rochelle est naturellement protégé par les îles de Ré et d'Oléron. Acteur logistique du territoire, il bénéficie d'un accès en eau profonde, lui permettant d'accueillir en toute sécurité, 24h/24 et 365 jours par an, la plupart des navires de grande taille.

Outre ses filières historiques que sont le bois, les hydrocarbures et les céréales, le Port est aujourd'hui polyvalent et son trafic diversifié. En

2020, six grandes filières composent les tonnages du Port : les céréales et les oléagineux, les produits pétroliers, les vrac solides et liquides, les produits forestiers & papetiers, l'industrie et les colis lourds, les conteneurs.

Créé il y a plus de 130 ans, Port Atlantique La Rochelle a connu depuis ces dix dernières années une progression moyenne de près de 3% par an, pour un trafic de marchandises établi autour de 10 millions de tonnes annuelles.



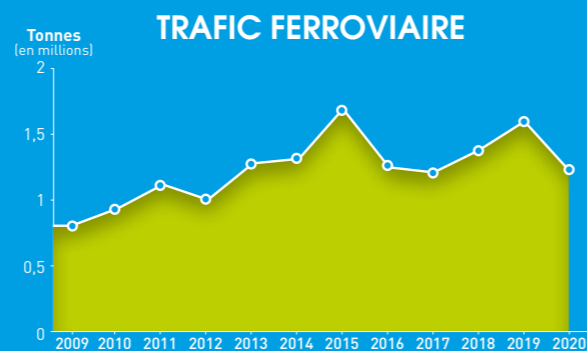
...et ancré dans SON TERRITOIRE



Avec 8 925 015 tonnes d'activité globale, l'année 2020 a peu ou prou respecté l'équilibre entre exportations (45%) et importations (55%) des années précédentes. Ce quasi équilibre entre exportations et importations, Port Atlantique La Rochelle le doit d'abord à son hinterland principalement agricole. En effet, selon les années, près de 4 millions de tonnes de céréales transitent par les installations portuaires rochelaises à destination de l'Afrique du Nord, du Moyen-Orient ou de la Chine.

Au-delà du transit de marchandises, l'accueil des croisiéristes et le Pôle de Réparation et de Construction Navales (PRCN) constituent des activités à haute valeur ajoutée pour le territoire. Si l'absence de croisières cette année, du fait de la crise sanitaire, a été totale, la vitalité de la construction et de la réparation navales a été réelle, passées les quelques semaines d'adaptation au printemps.

Alors que le trafic ferroviaire portuaire est en progression constante depuis 2007, il a connu en 2020 un fort repli de 23%, après un premier semestre 2020 identique à celui de 2019. Avec un montant de 1 222 614 tonnes de marchandises pré- ou post-acheminées par train sur l'année, la part modale vers le fer s'élève à 14% cette année.



Une communauté portuaire **QUI INVESTIT**



Dans le contexte incertain de l'année 2020, les acteurs portuaires ont néanmoins maintenu leurs engagements en termes d'investissement à hauteur de 8 millions d'euros :

- Agence Maritime La Pallice (AMLP) a renouvelé une partie du parc roulant de ses engins de manutention ;



- Le Groupe Sica Atlantique a électrifié sept de ses hangars de stockage, évitant désormais le recours par les engins de manutention aux groupes électrogènes fonctionnant au gasoil et générateurs de nuisances sonores et émetteurs de CO₂ ;

- Picoty a mis en service en 2020 une nouvelle station gaz naturel pour véhicules aux couleurs du réseau Avia. Le groupe a également lancé la construction d'un bâtiment de 950 m², visant à accueillir son personnel administratif.

Port Atlantique La Rochelle a lui aussi investi pour près de 7 millions d'euros dans le cadre de différentes actions, parmi lesquelles :

- L'optimisation du Pôle de Réparation et de Construction Navales : allongement de 40 mètres du quai Camaret, pour accroître la capacité d'accueil du Pôle, et mise en maintenance du bateau-porte de la forme 1 ;

- La consolidation du front d'accostage de Chef de Baie, autorise désormais l'accueil au quai 2 des navires de 85 000 tonnes de déplacement, contre 50 000 tonnes précédemment ;

- La réhabilitation de la gare de La Pallice, ainsi que ses abords, soit quatre alvéoles de stockage de la halle à marchandises et le terre-plein attenant ;

- La réfection de terre-pleins et de hangars, permettant d'offrir aux opérateurs une exploitation optimisée.

Des aménagements liés à la préservation de la biodiversité ont également été réalisés par le Port, en lien avec ses futurs aménagements, cofinancés par ses partenaires que sont l'Europe, l'Etat, le Département et la Communauté d'Agglomération.



LES ENJEUX

Dans le cadre de l'élaboration du projet stratégique, plusieurs enjeux d'évolution ont été identifiés.

PORT AGILE

Le Port doit s'appuyer sur les filières actuelles, tout en maintenant une veille stratégique et technologique active sur l'évolution de leur modèle économique. Le développement de nouvelles filières, comme l'éolien en mer, oblige à une flexibilité et à une anticipation de moyens humains et techniques adaptés. En mode "agile", la performance opérationnelle du Port acteur logistique doit être garantie à tous les instants.

PORT DURABLE

Le Port accompagne activement la transition écologique du territoire et de ses acteurs. Il doit renforcer les actions de réduction des émissions de CO₂, pour lui-même et les acteurs portuaires, et favoriser le développement de puits de carbone. Conscient des enjeux de déploiement d'une mobilité bas carbone, le Port aide à la transformation des modes de déplacement et encourage le report modal par voie ferrée. Au cœur d'un territoire mouvant façonné et parfois malmené par la mer, le Port se prépare aux impacts du changement climatique.

PORT CONNECTÉ

Alors que la transformation numérique est en cours, maîtriser et valoriser la donnée devient un enjeu de première importance. Les outils numériques permettent de fluidifier les échanges et la gestion des escales. Enfin, la réponse aux attentes se traduit par le développement de nouveaux services à forte valeur ajoutée.

PORT CITOYEN

Intégré au cœur de la Ville, de la Communauté d'Agglomération, du Département et de la Région, en lien avec leurs acteurs économiques et sociaux, le Port doit poursuivre son implication dans les dynamiques et les projets de territoires. L'engagement sociétal encourage à améliorer encore le dialogue citoyen, la concertation et la gouvernance.



FILIÈRES EXISTANTES ET ÉMERGENTES

La performance du Port se mesure notamment à travers sa capacité à améliorer la compétitivité de la place portuaire et à répondre aux besoins du territoire. Une veille est nécessaire pour accompagner les évolutions des filières existantes, tout en développant les opportunités offertes par les filières émergentes.

AMÉNAGEMENTS ET ÉVOLUTION

Le programme d'aménagement du Port lui permet d'anticiper les évolutions du fret maritime et les besoins des populations de demain, d'accueillir de nouvelles filières à forte valeur ajoutée, ainsi que de renforcer la compétitivité ou la transformation des filières existantes.

ORGANISATION ET SERVICES

Pour remplir au mieux ses missions, l'organisation et les services du Port doivent être en phase avec les attentes des opérateurs portuaires, des chargeurs et des personnels. L'évolution des enjeux sociétaux et des besoins des acteurs économiques, des différentes générations de personnels, nécessitent par ailleurs une anticipation permanente tant en externe qu'en interne au Port et une transformation des pratiques pour y répondre.

GOVERNANCE

Dans le cadre fixé par l'Etat, le Port souhaite renforcer encore le partenariat avec les collectivités locales et les acteurs institutionnels du territoire. Porté par son engagement sociétal et les attentes croissantes de ses parties prenantes, le Port a également à cœur d'améliorer les liens avec le public, les riverains et les citoyens, tout en contribuant activement aux instances de coopération et d'échanges régionales, nationales et internationales.

UN CAP pour 5 ans



Validé le 13 mars 2020 par le Conseil de Surveillance après avis favorable du Conseil de Développement du Port, le projet stratégique 2020-2024 est le résultat de nombreuses études et démarches de concertation, dont le bilan de mise en œuvre du précédent projet stratégique et la réflexion prospective "Objectif 2040 : imaginons le port de demain", pilotée par le Conseil de Développement.

A la fois vision d'avenir traduisant une volonté d'anticipation et feuille de route des prochaines années, ce projet stratégique du Port fixe les actions prioritaires à mener face aux nombreux enjeux et défis actuels : capacité d'adaptation à l'évolution des besoins du territoire et des entreprises, transition écologique et énergétique, transformation numérique, engagement sociétal. Couvrant la période 2020-2024, il donne le cap pour poursuivre les transformations engagées et préparer le monde de demain.

Le projet stratégique du Port fixe trois orientations :

- › "Pour une logistique toujours plus performante",
- › "Vers le zéro carbone",
- › "L'innovation au cœur de l'action".

Chacune d'entre elles se décline en dix actions, associant un calendrier de mise en œuvre.



AXE 1 POUR UNE LOGISTIQUE TOUJOURS PLUS PERFORMANTE



Faciliter une desserte ferroviaire de qualité

Idéalement situé sur l'arc atlantique, Port Atlantique La Rochelle est un maillon logistique important pour le territoire et ses entreprises. Sa position géographique "protégée" et "en eau profonde" lui confère un véritable avantage compétitif en termes d'accès nautiques.

La desserte routière et ferroviaire a été construite et optimisée au fil des années. Pour accompagner les évolutions de trafics dues aux changements de modèles économiques des filières et des besoins du territoire, le Port doit anticiper en se dotant d'une vision à long terme, tant en termes de moyens humains qu'en termes de techniques adaptées. Il s'agit notamment, tout en s'appuyant sur ses filières actuelles, d'en développer de nouvelles, comme l'éolien en mer.

C'est tout l'enjeu de l'axe logistique du projet stratégique, qui, à travers ses dix actions liées aux aménagements et services portuaires, vise à accroître et à pérenniser la valeur ajoutée sur le territoire. La performance globale du Port passe par des actions collectives améliorant la compétitivité, la qualité et la promotion de la place portuaire rochelaise.



LES 10 ACTIONS

- 1 Favoriser le développement du cabotage et du feeding
- 2 Faciliter une desserte routière et ferroviaire de qualité
- 3 Etendre l'hinterland logistique du Port
- 4 Favoriser le développement de la logistique urbaine
- 5 Être en veille sur les filières socles et émergentes, faciliter la mise en réseau
- 6 Anticiper le changement de modèle économique de certaines filières
- 7 Améliorer collectivement la compétitivité et la durabilité du passage portuaire
- 8 Développer des services de location d'espaces de stockage modulables et multifonctionnels
- 9 Promouvoir ensemble la place portuaire rochelaise
- 10 Mettre en œuvre le projet d'aménagement "Port Horizon 2025"



La préservation et l'amélioration de la desserte ferroviaire du Port a fait l'objet d'attentions particulières en 2020, notamment du fait de la crise sanitaire. Outre son rôle fédérateur des besoins en capacité de fret ferroviaire sur les axes principaux desservant la zone portuaire, Port Atlantique La Rochelle s'est en effet fortement impliqué dans la continuité de service en lien étroit avec les chargeurs et SNCF Réseau.

Au-delà de ce contexte particulier, grâce à un important travail de mise à niveau et de fiabilisation du Réseau Ferré Portuaire (RFP), ce dernier a évolué au 1^{er} juillet 2020 vers le statut de "Voies Ferrées Locales" (VFL), autorisant ainsi à l'avenir une gestion plus souple de la circulation ferrée portuaire, tout en maintenant un haut niveau de sécurité.

Cette évolution, récemment autorisée par un changement de la réglementation, est la preuve de la maturité atteinte par le Port en matière de gestion du RFP. Ce changement de statut permettra à des sociétés agréées de faire circuler des locotracteurs sur les voies portuaires et les Installations Terminales Embranchées (ITE), sans qu'elles ne disposent d'un agrément pour circuler sur le réseau ferré national plus contraignant. Objectif : une amélioration de la productivité et des réductions de coûts substantiels.

Autre événement majeur survenu également durant l'été 2020 et corroborant l'efficacité logistique de la place portuaire rochelaise : la gestion de la relève des troupes américaines en Europe. L'accueil et le transit de 350 personnels américains, 500 véhicules, 250 conteneurs et 63 hélicoptères arrivés par avion et bateau à Bordeaux et La Rochelle et transitant sur le territoire français par voies aérienne, routière et ferroviaire se sont parfaitement déroulés, démontrant ainsi l'aptitude et l'efficacité de la place portuaire rochelaise pour répondre à ce type de besoin, dans le respect rigoureux de mesures sanitaires particulièrement strictes.



Mettre en œuvre les projets d'aménagement



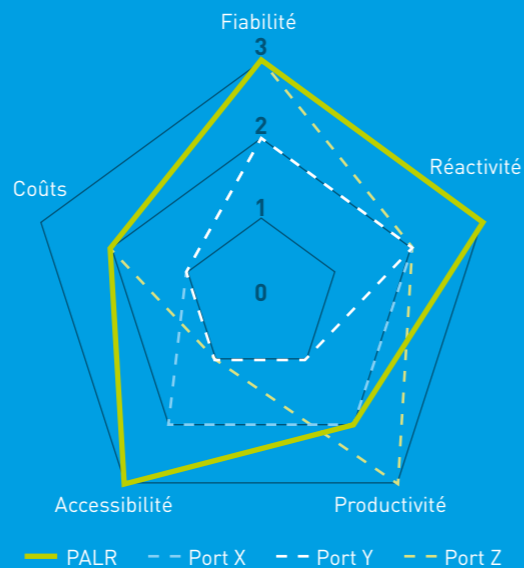
L'objectif est d'adapter les infrastructures portuaires, pour répondre aux enjeux économiques et environnementaux qui évoluent, notamment dans des filières clés telles que les énergies marines renouvelables. L'action 10 du projet stratégique prévoit ainsi la réalisation des aménagements des sites de Chef de Baie, l'Anse Saint-Marc et La Repentie, ainsi que l'amélioration des accès nautiques.

Faisant suite à une concertation publique préalable menée début 2018 sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public, l'année 2020 s'est ouverte sur l'enquête publique (12/12/19 au 24/01/20). La commission d'enquête a remis son rapport à la mi-février, puis le 29 juin 2020, le Préfet de la Charente-Maritime a délivré au Port, par arrêté préfectoral, l'autorisation environnementale de mener les travaux.

Suite à cette autorisation, dès septembre, des premiers travaux préparatoires ont été menés, notamment une mission subaquatique exploratoire permettant la reconnaissance et l'enlèvement d'éventuels engins explosifs et ainsi la suppression de risques potentiels issus des restes de guerre à moyen et long termes.

Autre exemple de travaux préparatoires, la création d'aménagements permettant de maintenir la présence d'oiseaux d'espèces protégées à proximité des sites où ils s'étaient installés. Sur des zones représentant 7 hectares (La Repentie, entre le port de pêche et la plage de Chef de Baie...), des merlons paysagers et des points d'eau, favorables à leur habitat, ont ainsi été réalisés.

RADAR COMPÉTITIVITÉ PERÇUE DE LA PLACE PORTUAIRE



Les enquêtes auprès des utilisateurs portuaires montrent que ceux-ci apprécient particulièrement l'accessibilité nautique et la réactivité des services portuaires par rapport à d'autres ports qu'ils pratiquent. Le Port apparaît également bien placé en termes de coût de passage portuaire et de fiabilité.

AXE 2 VERS LE ZÉRO CARBONE

Acteur engagé de son territoire, le Port contribue activement aux actions de transitions écologique et énergétique. Il est notamment membre du consortium qui pilote le projet "La Rochelle Territoire Zéro Carbone", aux côtés de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, de la Ville, de l'Université et d'Atlantech, démarche exemplaire retenue dans le cadre du volet Territoires d'innovation du programme d'investissement d'avenir opéré par la Banque des territoires.

L'ambition commune est forte : atteindre la neutralité carbone sur le territoire de l'agglomération rochelaise à l'horizon 2040. Elle se concrétise par une vision systémique incluant tous les leviers mobilisables : écologie industrielle, autoconsommation d'énergies renouvelables, efficacité énergétique du bâti, décarbonation du transport de personnes et de marchandises, création de puits de carbone...

Les réductions d'émissions de CO₂ seront en particulier valorisées au sein d'un marché local du carbone porté par la société Coopérative carbone, dont le Port est actionnaire. Cette démarche collective associe collectivités publiques, entreprises privées et les citoyens.

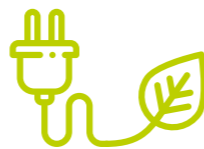
S'il est fortement mobilisé autour de l'objectif de neutralité carbone, le Port n'en oublie pas moins les autres enjeux environnementaux. La poursuite de l'amélioration environnementale des activités et projets de la place portuaire reste une priorité, en particulier la maîtrise de ces effets sur l'air, l'eau et les habitats, ainsi que la compréhension et la préservation des écosystèmes qui bordent l'établissement, ainsi que l'anticipation et la prévention des conséquences de changement climatique.



LES 10 ACTIONS

- 11 Améliorer l'efficacité énergétique des bâtis et des réseaux, développer les réseaux intelligents
- 12 Promouvoir la sobriété, produire et autoconsommer des énergies renouvelables
- 13 Favoriser une mobilité décarbonée des personnes
- 14 Développer une logistique bas carbone et mutualisée
- 15 Participer à la préservation de la biodiversité du littoral et des aires marines protégées
- 16 Contribuer aux initiatives de captation de CO₂ sur le territoire
- 17 Attirer des fonds d'investissement "verts" et favoriser les investissements participatifs
- 18 Eco-concevoir les ouvrages et les équipements portuaires
- 19 Développer la filière de revalorisation des matières et des matériaux
- 20 Intégrer les changements climatiques dans la protection des personnes et des biens

La sobriété énergétique et la biodiversité



Action n°12 de cet axe stratégique, la promotion de la sobriété, ainsi que la production et l'auto consommation d'énergie renouvelable, ont pris de l'ampleur en 2020.

Le Port a poursuivi la décarbonation de ses propres usages avec l'acquisition d'une flotte de dix-huit nouveaux véhicules (dix-sept électriques et un hybride) en remplacement d'unités thermiques, en complément des précédentes acquisitions de véhicules électriques. Ce renouvellement permettra de réduire de six tonnes les rejets de CO₂ émis sur une année. Neuf bornes ont été installées pour faciliter la recharge de ces véhicules.

Une nouvelle vedette hydrographique, Cassiopée, à l'empreinte écologique réduite, a été mise en service en février 2020. Utilisée pour assurer les levés bathymétriques et vérifier les capacités d'accès nautiques, cette vedette est dotée d'une bi-propulsion, avec un moteur thermique et deux moteurs électriques.

Le Port a également mis en place un fonds environnemental (action n°17) pour accompagner les entreprises portuaires dans cette transformation.

Doté d'un montant significatif, ce fonds permet d'accompagner à hauteur de 20% la part des investissements des entreprises portuaires consacrée à des actions de transition écologique.

Le Port s'engage dans des actions visant à mieux comprendre et analyser l'effet des activités portuaires sur le vivant, afin de les réduire si nécessaire (action n°15). Ainsi, afin d'améliorer les connaissances sur la biodiversité marine, le projet de thèse Qualipertuis a été mis en place, en partenariat avec le laboratoire LIENSs de l'Université de La Rochelle. Cette thèse a pour objectif de comprendre l'état sanitaire des bivalves dans les zones portuaires et les eaux côtières. Six sites d'études ont été mis en place au sein de Port Atlantique La Rochelle, du port de plaisance et dans les Pertuis Breton et d'Antioche. Des huîtres et des moules sont placées dans des casiers pendant un mois. Au cours de cette période, des prélèvements réguliers d'individus sont effectués, ainsi que des mesures de paramètres environnementaux. Les individus prélevés donnent lieu à des analyses en laboratoire ayant pour objectif de connaître leur état de santé.

L'économie circulaire sur la place portuaire

L'action n°18 du projet stratégique consiste à éco-concevoir les ouvrages et les équipements portuaires.

Cette thématique a en particulier été prise en compte dans le cadre de la conception des projets d'aménagement. A titre d'exemple, la priorité est donnée sur le réemploi des matériaux déjà présents dans le secteur portuaire, qu'il s'agisse des enrochements de la digue de l'Anse Saint-Marc, de matériaux calcaires issus de précédents travaux portuaires ou de sédiments de dragages valorisés à terre.

Sur cette thématique de revalorisation des matières et des matériaux (action n°19), le Port a revalorisé en 2020 deux lots de 10 000 m³ de sédiments en provenance de l'agglomération de La Rochelle et du Bassin des Chalutiers du port de plaisance. Une fois déshydratés et analysés, ces sédiments ont été utilisés pour créer des merlons qui ont participé à l'aménagement de la zone de biodiversité de La Repentie nord.



Le Port a poursuivi son action de promotion de l'économie circulaire et de la transition écologique auprès des acteurs portuaires au travers du financement et de la participation active à la vie de l'association Matières Energies Rochelaises (MER). Dans ce cadre, des tests et une étude ont été réalisés pour le réemploi d'eau usée traitée et d'eau pluviale à des fins industrielles. L'association a également contribué au lancement du plan de mobilité interentreprises.



La coopération territoriale



L'action n° 28 du projet stratégique vise à renforcer la coopération entre les ports et les acteurs du territoire, la transition écologique étant au cœur de ces démarches collectives. Le renforcement de la coopération entre les ports et les acteurs économiques du territoire, en particulier, est entré dans une phase concrète en septembre dernier. Les chambres de commerce et d'industrie de la région, les services de la Région et les quatre ports de commerce de Nouvelle-Aquitaine se sont réunis à la CCI de La Rochelle pour confirmer leur volonté de travailler en coopération et synergie. La prochaine étape consistera à créer une structure commune qui portera les actions du collectif.



Dans une dimension plus locale, dans le cadre de la démarche La Rochelle Territoire Zéro Carbone, 2020 a été marquée par le lancement de trois initiatives importantes impliquant le Port dans les domaines de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre :

- La prise de participation du Port au sein de la société Coopérative Carbone, agrégateur de contribution locale de carbone, dont la mission est d'initier, d'accompagner, d'évaluer et de comptabiliser les économies carbone réalisées par l'ensemble des acteurs du territoire. Ces économies de carbone seront valorisées au sein d'un marché local du carbone ;
- Le pilotage d'une étude de boucle énergétique : cette étude lancée en 2020 consiste à évaluer le potentiel du Port et des entreprises portuaires à produire de l'électricité renouvelable et à l'autoconsommer ;
- La participation, aux côtés de Picoty, Enviocat et Sica Atlantique, à une étude de faisabilité technico-économique de production, stockage, distribution et consommation d'hydrogène. L'objectif est que l'hydrogène coproduit par une activité industrielle locale puisse être utilisée comme source principale d'énergie pour différents usages de mobilité portuaires maritimes ou terrestres.



AXE 3 L'INNOVATION AU CŒUR DE L'ACTION



Qu'elle soit numérique ou sociétale, liée aux services ou à la gouvernance, le Port place l'innovation au cœur de son projet stratégique 2020-2024.

Maîtriser et valoriser la donnée est aujourd'hui devenu crucial. Sur le Port, les outils numériques permettent de simplifier les opérations portuaires, d'augmenter la rapidité des échanges et l'efficacité des escales et du transit de marchandises, en écho à la première orientation "pour une logistique toujours plus performante".

En lien avec ses valeurs, le Port met résolument l'humain au cœur de ses projets à travers les personnels, les acteurs portuaires, les riverains et les collectivités. L'innovation se décline aussi en actions de coopération et de partage avec la société civile. Intégré au cœur de la Ville, de la Communauté d'Agglomération, du Département et de la Région, en lien avec leurs acteurs économiques et sociaux, le Port doit poursuivre son implication dans les dynamiques et les projets de territoires. Son engagement sociétal l'amène à poursuivre en continu l'amélioration du dialogue, de la concertation et de la gouvernance.

LES 10 ACTIONS

- 21 Développer une culture numérique responsable
- 22 Exploiter les innovations numériques pour améliorer l'efficacité, en interne comme au sein de la place portuaire
- 23 Proposer de nouveaux modèles de contractualisation avec les acteurs économiques
- 24 Développer une offre mutualisée de services "clefs en main" pour les entreprises et les salariés portuaires
- 25 Créer et animer un Centre interportuaire avec les autres ports rochelais
- 26 Mettre l'humain au cœur des projets, favoriser l'innovation et la culture du changement
- 27 Mettre en œuvre un dialogue social et des pratiques managériales innovants
- 28 Renforcer la coopération entre les ports et les acteurs économiques du territoire
- 29 Contribuer activement aux stratégies territoriales d'innovation et de transitions
- 30 Participer aux instances de réflexion nationales et internationales

Les innovations numériques au bénéfice des entreprises portuaires



L'action n°22 consiste à exploiter des innovations numériques pour améliorer l'efficacité au sein de la place portuaire. En 2020, le Port a ainsi lancé une maintenance intelligente des infrastructures et des équipements. La connaissance, en temps réel, de leur état et de leur utilisation, permet de mettre en place une maintenance optimisée et prédictive.

Pour ce faire, de nombreux équipements portuaires ont été dotés de capteurs, transmettant leurs informations vers un automate central, qui, via une interface graphique, donne des informations sur l'état des installations.

L'intérêt de la démarche est de pouvoir intervenir très en amont, à distance ou sur place, avant même que le signalment ne soit transmis par un client ou un usager du Port, potentiellement entravé dans son activité. De nombreux sites et équipements sur le Port sont désormais connectés, telles les bornes électriques du Pôle de Construction et de Réparation Navales, la défense incendie de l'apportement pétrolier ou les vannes du Centre de Valorisation des Matériaux.

Des capteurs ont également été installés sur des passages à niveau, ce qui permet de détecter en



temps réel tout dysfonctionnement des barrières au passage d'un train et d'intervenir au plus vite pour ne pas pénaliser les trafics ferroviaire et routier.

Par ailleurs, des tests ont également été menés, en partenariat avec le laboratoire LIENSs de l'Université de La Rochelle, pour inspecter par drone une portion de voie ferrée portuaire. L'objectif à moyen terme est d'être en mesure de contrôler l'état des différents éléments ferroviaires, y compris dans le détail : ballast, traverses, rails et boulons, caténaires et galets.



Maître mot de l'année : s'adapter !

Mettre l'humain au cœur des projets (action n°26) passe entre autres par une méthodologie de concertation interne sur les grands sujets d'avenir. L'objectif est en particulier de favoriser l'intelligence collective, en impliquant les salariés dans la vie du Port pour faire émerger des pratiques sociales innovantes.

En 2020, les salariés ont ainsi contribué à la construction du nouveau projet stratégique, aux réflexions et au recueil des aspirations individuelles sur la répartition du temps de travail et le télétravail ou encore à la mobilité des salariés.

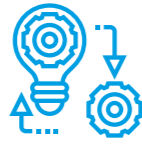
Le déploiement du télétravail lié à la crise sanitaire a fait évoluer les habitudes et les relations entre managers et collaborateurs, pour maintenir au mieux le collectif de travail. L'utilisation plus fréquente des visioconférences a créé de nouvelles façons de travailler ensemble et a ainsi été l'occasion d'expérimenter le management à distance.

En cette année atypique, les formations professionnelles ont été maintenues, à chaque fois que cela était possible, grâce à l'accroissement des sessions à distance proposées par les organismes de formation. Une plateforme en ligne a également été déployée, afin de proposer de la formation sur des formats courts en lien avec les métiers du Port et leurs évolutions.

Autre exemple, afin de prévenir les troubles musculo-squelettiques, les séances de kinésithérapie se sont poursuivies auprès du personnel terrain. Ces séances consistent à pratiquer des échauffements musculaires, une action qui contribue au bien-être au travail, en cette année 2020 si particulière du fait de la crise sanitaire.



L'innovation au quotidien



Mettre en œuvre un dialogue social et des pratiques managériales innovants, tel est l'objectif de l'action n°27 du projet stratégique. En 2020, le Comité Social et Economique (CSE) et la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) ont été mis en place suite aux élections professionnelles. Le CSE s'est réuni 10 fois au cours de l'année et le dialogue social a été maintenu à distance.



Les représentants du personnel, ainsi que le médecin du travail, ont été fortement impliqués pour adapter le protocole sanitaire national et mettre en place les instructions au sein de l'établissement.

Un nouvel organigramme a également vu le jour début octobre après une phase de concertation interne. Parmi les facteurs qui ont présidé à l'évolution de l'organisation du Port, à noter le rapprochement entre maintenance et exploitation, une plus forte cohérence entre missions et compétences, ainsi que la limitation de la structuration hiérarchique verticale et le développement de rattachements fonctionnels, permettant de favoriser la transversalité.

L'innovation au Port s'est aussi traduite dans la mise en œuvre d'une thèse CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche), avec la Chargée de recherche et doctorante Marine



Barbarin, qui étudie pendant trois ans l'impact des activités humaines sur le milieu marin, notamment urbaines et portuaires, par le suivi de l'état de santé des coquillages. Ou encore, la transformation de l'OFP Atlantique en Opérateur d'Innovation Portuaire Atlantique, dont l'innovation sera le cœur d'activité à compter de 2021.

Un port CITOYEN



Conscient de sa responsabilité en tant qu'employeur, autorité portuaire prestataire et partenaire des entreprises de l'écosystème portuaire, voisin des habitants des quartiers de Laleu, La Pallice et La Rossignollette, établissement public et infrastructure de transport au service de l'économie du territoire et maillon de la chaîne du transport international, le Port a poursuivi en 2020, et malgré la crise sanitaire, sa politique de responsabilité sociétale fidèle à des engagements de longue date.

En interne, 2020 a vu le lancement du plan de mobilité interentreprises avec le soutien de l'association MER et du service mobilité de l'agglomération de La Rochelle. Les salariés ont été interrogés sur leurs pratiques pour les trajets domicile travail et sur ce qui pourrait les amener à changer leurs habitudes pour diminuer leur impact. Un groupe de travail s'est constitué et 2021 sera l'année du plan d'action.

Tout au long du mois de juin, dans le contexte particulier de la sortie du confinement, 47 salariés du Port, ont participé au Challenge contre la faim. Constitués en équipes virtuelles, ils ont accompli des « missions » en relevant des défis sportifs quotidiens de marche, course ou vélo. Ce challenge a permis aux participants de pratiquer un sport

dans un objectif solidaire. Chaque inscrit signifiait un don de la part du Port pour Action contre la Faim, qui œuvre en faveur de l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement en Jordanie, République Centrafricaine et Madagascar.

Au sein de la place portuaire, le Port a accéléré le déploiement de son schéma de mise en valeur des paysages avec deux opérations phares, la fin de la réhabilitation de la gare de La Pallice et la rénovation de hangars dont les façades ont été mises en couleurs. Moins spectaculaire mais tout aussi important, le terre-plein du hangar 17, situé à l'est du Port, à proximité de l'entrée Jeumont a fait l'objet d'une rénovation complète. De même, au nord du Port, le terre-plein du H14 a fait l'objet d'un décaissé reformaté dans le but d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales. La toiture de ce hangar est en court de rénovation, avec son désamiantage, suivi d'un renforcement de la charpente en vue d'une solarisation ultérieure.

Pour le territoire rochelais, au cours d'une année où beaucoup d'associations ont connu des difficultés, le Port a poursuivi son engagement au sein de la Fondation Fier de nos Quartiers. La fondation soutient des projets d'intérêt général émanant de structures à but non lucratif œuvrant en faveur des quartiers populaires de La Rochelle.



Un port DE PROXIMITÉ



L'écoute des parties prenantes est une composante importante de la responsabilité sociétale. 2020 a été de ce point de vue là aussi une année particulière, avec deux exercices formels, l'enquête publique du projet Port Horizon 2025 et la finalisation du projet stratégique. L'aboutissement de deux projets de longue haleine qui avaient engagé le Port les années précédentes, dans de profondes démarches de concertation impliquant les parties prenantes externes et les salariés du Port.

Au cours du premier trimestre, avant la crise sanitaire, puis plus tard avec des dispositifs plus distancés, Port Atlantique La Rochelle a poursuivi le dialogue avec les parties prenantes.

Les riverains tout d'abord, en participant systématiquement aux réunions de quartier pour y expliquer l'activité portuaire et répondre aux questions, mais également en conviant les représentants du Comité de quartier aux discussions sur les projets d'aménagement des abords de la Maison du Port.

Les partenaires institutionnels et locaux ensuite, par de multiples interactions : la Ville de La Rochelle au travers de la relation quotidienne avec la mairie de proximité de Laleu pour répondre rapidement aux questions sur l'activité du Port ; La Communauté d'Agglomération pour mener en concertation des projets impliquant les compétences des services avec, en 2020, l'amélioration de la gestion des eaux pluviales au nord du Port ou un projet d'aménagement de voierie, de la zone d'activité de La Pallice ; Le département par l'élaboration en commun, avec le concours du port de plaisance de La Rochelle d'un schéma territorialisé des dragages.

En 2020 et malgré les aléas sanitaires, Port Atlantique La Rochelle a fait vivre activement sa gouvernance avec la tenue des conseils de surveillance, comités d'audit et conseils de développement, dont ses quatre commissions permanentes. A noter que le conseil de développement accueille, en tant que membre permanent, un représentant du comité de quartier qui permet de relayer la position des riverains.

Un port ENGAGÉ



En 2020, comme tous les trois ans, Port Atlantique La Rochelle a fait l'objet avec succès d'un audit de renouvellement pour sa certification Qualité, Sécurité et Environnement.

Pendant près d'une semaine, deux auditeurs d'AFNOR Certification ont passé en revue la totalité du système de management du Port à travers le prisme de ses différentes activités : accueil des navires, création et mise à disposition d'espaces d'activités économiques, prestations portuaires (activités de dragage, mise à disposition d'un Pôle de Réparation et de Construction Navales, exploitation d'un centre de valorisation des matériaux, exploitation ferroviaire), mais aussi toutes les activités de pilotage et de support (ressources humaines, finances, informatique, achats, travaux neufs, maintenance...)

La triple certification du Port intègre l'ISO 9001 pour le management de la qualité, l'ISO 14001 pour le management de l'environnement et l'ISO 45001 pour le management de la santé et de la sécurité au travail. Aucune non-conformité n'a été mise en avant. Quelques points d'amélioration ont été

soulignés, ce qui constitue des pistes pour continuer à progresser. Spécificité rochelaise dans le monde portuaire, le Port a été évalué, à nouveau, sur son niveau d'engagement en matière de responsabilité sociétale (RSE) selon le référentiel mondial en la matière, la norme ISO 26 000.

Cette évaluation, qui permet de balayer l'ensemble des champs du développement durable, a souligné le niveau "confirmé" atteint par l'établissement. Les conditions de travail, l'environnement, la loyauté des pratiques, les communautés et le développement local... Comme pour l'audit QSE, cette évaluation est l'occasion d'identifier des points de progrès possibles pour l'établissement.

En parallèle, et tout au long de l'année, le Port s'appuie sur son système de management pour respecter la réglementation applicable, identifier des opportunités de progrès, réduire les risques, prévenir les incidents et accidents et traiter les dysfonctionnements identifiés dans une logique permanente d'amélioration, que ce soit pour lui ou pour ses prestataires.





141 boulevard Emile Delmas
CS 70394, 17001 La Rochelle Cedex 1
+33 (0)5 46 00 53 60
communication@larochelle.port.fr
www.larochelle.port.fr

